



Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-188

Version PDF

Ottawa, le 13 mai 2015

Changement du nom de *Gone Viral Blog* pour *Gone Viral X-treme* sur la *Liste de services de programmation non canadiens approuvés pour distribution*

1. Dans *Ajout de Gone Viral Blog, Gone Viral Music et Gone Viral Vogue* à la Liste de services de programmation non canadiens approuvés pour distribution, décision de radiodiffusion CRTC 2014-54, 12 février 2014, le Conseil a ajouté *Gone Viral Blog* à la *Liste de services de programmation non canadiens approuvés pour distribution* (la Liste). *Gone Viral Blog* est un service de créneau organisé non canadien, principalement de langue anglaise (95 % anglais, 3 % français et 2 % langues diverses, telles que le hollandais, le portugais et le mandarin), présentant des vidéos nouvelles et populaires, générées par les utilisateurs sur Internet et ayant trait aux commentaires, à l'analyse et aux journaux vidéo personnels sur une variété de sujets du monde entier, incluant les nouvelles, les actualités et le divertissement, tous appropriés pour un auditoire général.
2. Dans une lettre au Conseil, datée du 15 janvier 2015, *Gone Viral TV* a indiqué que le service *Gone Viral Blog* avait changé de nom pour *Gone Viral X-treme*. Par conséquent, le Conseil modifie la Liste afin de refléter ce changement de nom. La Liste révisée peut être consultée sur le site web du Conseil, www.crtc.gc.ca, en cliquant sur « Télévision et radio » et en sélectionnant « Programmation ». Elle peut également être obtenue en version papier sur demande.

Secrétaire général